

Lausanne, le 31 janvier 2006

Plus efficace et plus proche des clients

Orange affine sa structure d'entreprise

Orange introduira à partir du 1er mars 2006 une nouvelle structure d'entreprise qui renforcera l'orientation sur les clients et simplifiera les processus internes de manière significative. D'ici à fin 2006, environ 100 postes de travail seront supprimés par le biais du taux de rotation naturel du personnel. Aucun licenciement n'est prévu au niveau des collaborateurs.

Orange a connu une forte croissance en Suisse depuis son arrivée sur le marché en 1999 et compte plus de 1,249 millions de clients (+10.3%). Orange est également le seul opérateur de téléphonie mobile à avoir pu accroître, pendant les neuf premiers mois de l'année dernière, tant son chiffre d'affaires (+5.3% à 1356 millions de francs) que le nombre de clients. L'entreprise a ainsi renforcé sa position de numéro deux sur le marché de la téléphonie mobile en Suisse.

L'année 2005 a été marquée par l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché, une concurrence plus intense que jamais et l'érosion continue des prix. Du fait de la nouvelle situation régnant sur le marché, Orange adapte le modèle organisationnel, afin de pouvoir poursuivre sa croissance supérieure à la moyenne. La structure de direction sera simplifiée. Les réductions d'emplois concernent les cadres et les secteurs de support.

La réduction d'emploi doit intervenir par le biais des départs naturels. Pour encourager ce processus, Orange a développé un programme innovateur et social: les collaborateurs qui avaient décidé de toute façon de quitter Orange dans le courant de l'année pourront bénéficier d'une indemnité de départ.

La procédure choisie ainsi que les modalités détaillées ont été établies en collaboration avec les représentants du personnel interne. Dans le respect d'un dialogue régulier et dans l'intérêt commun d'éviter autant que possible des licenciements, les mesures planifiées ont été au préalable discutées avec le Syndicat de la communication.

Orange est convaincu de tirer un meilleur parti des départs naturels par le biais de ce procédé et de pouvoir ainsi éviter les licenciements de collaborateurs.

Orange Communications SA

World Trade Center
Av. de Gratta-Paille 2
Case postale 455
CH-1000 Lausanne 30 Grey

Therese Wenger, Director Media & PR

| | |
|---------|--------------------------|
| Orange | +41 78 787 10 16 |
| tel | +41 21 216 10 16 |
| fax | +41 21 216 10 15 |
| email | therese.wenger@orange.ch |
| website | www.orange.ch |